

CHRONIQUE LOCALE.

La mort de Béranger a eu autant de retentissement dans les provinces qu'à Paris, et presque autant aux extrémités de l'Europe et dans tous les lieux où la langue française est parlée que dans notre pays. C'est que la France n'avait pas été seule à s'émouvoir à l'apparition de chacune des chansons que le poète attachait comme des brûlots aux flancs de ses ennemis, et on se souvenait que, naguère encore, ses poésies étaient un mot d'ordre et son nom un cri de ralliement. Aussi au bruit de sa mort les passions se sont-elles réveillées, les journaux ont livré bataille autour de sa tombe et, pour le besoin de la cause, on en est venu, dans la mêlée, jusqu'à rappeler les pièces malheureuses qui font tache dans les œuvres du grand poète et à les couvrir de gloire ou de blâme, de préférence à celles qui seules lui ont donné l'immortalité. Bon, honnête, modeste, Béranger s'est éteint dans un âge avancé, et chose rare, malgré son génie, il eut des amis fidèles, des admirateurs passionnés, la facilité de parvenir à tout et pas d'ambition.

— Nous reproduisons la note suivante qui intéresse l'histoire de notre ville. Nous l'avons lue dans plusieurs journaux, mais sans savoir à qui en attribuer la paternité.

« Nous avons annoncé que les religieux de l'Ordre des Carmes venaient d'acquérir l'ancienne maison de leur Ordre, connue sous le nom de *Carmes déchaux*, située sur la colline de Fourvière et dont les lignes accidentées produisent un de ces effets pittoresques si multipliés dans l'ancienne ville de Lyon.

Voici quelques documents sur l'histoire de cette maison : Il y avait dans les temps les plus reculés une recluserie de filles et un oratoire sur cet emplacement, on l'appelait la recluserie de Thunes, parce qu'au temps des croisades quelques pestiférés venus de *Tunis* ou *Thunes*, selon le langage du temps, y avaient été relégués. M. Cochard ajoute qu'on y établit ensuite un cabaret où on allait se divertir et que de là vint l'expression populaire de *faire thunes* ou *tunes* pour faire bombance ou se divertir.

L'illustre famille des Scarron y possédait une maison qui prit aussi le nom de *Thunes*. En 1618, Philibert de Nérestang, grand maître de l'Ordre de Saint-Lazare et premier grand maître de celui du Mont-Carmel, érigé par le pape Paul V, acheta cette maison et la donna aux *Carmes déchaussés* avec une rente pour l'entretien de huit religieux. Les *Carmes déchaussés*, ainsi nommés parce qu'ils marchaient pieds nus et en sandales, descendaient des grands Carmes par saint Jean-de-la-Croix et sainte Thérèse qui les vouèrent en Espagne à la foi, à la prière et à la mortification. Les grands Carmes étaient venus de Palestine en France en 1252. Ils eurent des députés de leur Ordre au deuxième concile de Lyon, en 1294, et en 1303 Louis de Villars, archevêque de Lyon, leur avait assigné un emplacement aux Terreaux où ils avaient bâti, en 1495, une superbe église avec les libéralités de Charles VIII; il n'en reste que le souvenir consacré par le nom de deux places.

L'église des *Carmes déchaux* possédait une chaire en marbre du sculpteur Chabry d'une grande richesse, des tableaux de Vignon, du Guerchin, de Sarrahat et de la Trémollière.

Les Lumagne, famille noble des Grisons, établie à Lyon, et dont les armoiries se voient dans un des salons de l'hôtel de la Valette, sur la place Bellecour (où est l'état-major de la place), avaient contribué à cette église par de nombreuses libéralités et y avaient leur sépulture.

Toutes ces richesses disparurent à la Révolution. Le couvent et l'église devinrent une caserne. En 1848 elle fut occupée par les gardes mobiles.